

Mémoire rédigé par Dave Lemire

, Malartic JOY IZO

Dans le cadre des audiences publiques BAPE de juillet 2016,  
Projet d'extension MCM et déviation de la route 117

Bonjour Monsieur le Président, je me présente Dave Lemire, membre du comité de citoyen de la zone sud de la voie ferrée de Malartic, père d'une famille de 4 enfants et résident de Malartic depuis 36 ans. Nous sommes propriétaires ma conjointe et moi-même, d'une demeure à proximité de la minière depuis 17 ans, et commerçant également dans cette même ville depuis une dizaine d'années.

*J'aimerais vous raconter ma version des 10 dernières années vécus ici :*

Tout a commencé avec des suppositions en 2006 que la Canadian Malartic redécollerait en « Open Pitt » soit à ciel ouvert. Dans la population il y avait du doute, des sceptiques, mais en même temps les citoyens souhaitaient cette réouverture pour un avenir plein d'opportunités d'emploi.

De 2004 à 2006, ils y avaient du forage dans les rues derrière les écoles St-Martin et Renaud, en arrière du parc Lion et de la Villa St-Martin vers la « slamme » jaune pour ceux qui s'en souviennent. On drille dans les rues, dans les cours, et partout on mettait des murs de bois autour des drilles pour couper le son. J'y ai travaillé pendant environ 1 an. Imaginez-vous une foreuse qui vire dans votre cours à journée longue jusqu'à 19h le soir. Quand ils ont vu la qualité et le volume d'Or, ils avaient frappé le « Jack Pot ».

On commençait à tasser les premiers secteurs, les acheter, les déménager et je pourrais dire qu'ils se sont fait exploiter par la minière par des rachats à prix ridicule pour certains. Quand les travaux ont débuté par la construction du mur et avec les « blasts » ... cela a provoqué des mécontentements pour ceux qui étaient directement en bas du mur ; cela n'avait pas de bon sens pour eux. Ces gens ont commencé à se débattre car il vivait des troubles de voisinage (bruit excessif, poussière extrême durant la construction du mur et la vibration de dynamitage). Ce n'était plus vivable, alors ils se sont mobilisés enfin, ont mis de la pression sur la minière avec une bataille acharnée, jusqu'à épuisement de certains d'entre eux.

En conclusion la minière a décidé de les relocaliser ou de les compenser pour leur maison. Il y en a qui ont eu la valeur de reconstruction et d'autres ententes individuelles ont été conclues pour débiter la deuxième phase. La destruction de ce secteur a eu comme but de mettre en place un parc pour nos enfants mais en même temps par hasard, la mine pouvait pas virer à 40 Db de norme sonore. En mettant un parc ils ont changé le zonage pour monter la norme sonore à 55 Db. Pensez-vous que c'est raisonnable d'avoir haussé les normes dans un milieu urbain comme Malartic ?

*Rendu avec des normes industrielles ou commerciales, je ne suis pas certain si je suis dans la cour de la mine ou si la mine est dans ma cour.*

Parce que quand c'est rendu qu'il y a des machines qui virent 24 sur 24, un moulin constant, les trucks qui dompent la roche, les chenilles qui frottent dans la roche, les transmissions des camions

qui grincent, les rods qui virent, c'est assez industriel ; un vrai chantier de construction et VIVE LA FAMILLE DANS POUSSIÈRE.

Quand la mine a commencé à opérer avec les dynamitages réguliers, les vibrations, le bruit, la poussière etc... les citoyens du quartier sud ont commencé à se mobiliser parce que une bonne majorité vivait des problèmes avec de plus des fissures qui sont apparus sur les structures. Le trafic a augmenté sur la 117 et surtout dans le secteur près de l'aréna, très achalandé, et le croche à gauche vers le Lac Mourier, extrêmement dangereux pour un citoyen qui vit en face directement. [Le ministère des transports dit que la route n'est pas conforme mais est sécuritaire, assez drôle merci.](#) Quand les citoyens mettent des grosses roches devant leur résidence pour se protéger des sorties de route, on pourrait se questionner sur la sécurité de la route qui est une courbe de 90 degrés.

[Quand les citoyens ont commencé à revendiquer, les citoyens se sont aperçus assez vite que c'était la loi du silence.](#) **Pourquoi, c'est clair, le monde pense que l'on veut fermer la mine et plusieurs ne veulent pas parler car ils ont quelqu'un chez eux qui y travaille ou eux même !** Souvent ces gens-là vont tolérer plus facilement l'impact minier, cependant les mêmes impacts sont chez eux aussi et ils sont pris en otages également.

#### *Problèmes de fissures au sous-sol.*

Chez nous quand les fissures ont commencé à sortir, je communique avec un représentant de la mine. Il se présente comme convenu et au bout du compte, pour finalement me faire dire que ma maison est finie et qu'ils ne sont aucunement responsables. Toujours le citoyen qui doit prouver constamment pourtant on est que des pauvres citoyens. D'autres voisins ont eu la même conclusion que moi et on s'est aperçu qu'il y avait un problème avec les suivis et les rapports que donne la minière.

Mécontent des résultats, je relance la mine pour pouvoir avoir des fissuromètres que je ne connaissais pas du tout avant de rencontrer un commerçant de l'autre côté de la voie ferrée qui m'a expliqué. J'ai été étonné que la minière ne me l'ait pas proposé, assez transparent ! Ils m'ont dit que je l'avais pas demandé alors ils sont revenus m'en installé un mois plus tard en juin-juillet, en plein été. Le fissuromètre a démontré un mouvement et ils ne peuvent pas dire que c'est le gel.

Je peux donc affirmer que les normes ne sont pas adéquates pour nos vieilles structures. Les normes sont basées sur des structures 2010, nos maisons dans le secteur ont été construites en 1940-1950. Demandez-vous pas pourquoi on a du trouble comme cela ?

#### *Poussières année 2013-2016*

Je constate comme citoyen et père de famille que la neige est noire, du jamais vu et je communique avec le ministère de l'environnement pour demander l'analyse de la neige dans des secteurs de Malartic et il me donne comme réponse que ce n'est pas nécessaire. Il patine à ne pas vouloir venir prendre des échantillons ; pourtant cela aurait été un minimum de respect de la

communauté et de transparence du ministère. Suite à la décision de l'environnement et très déçu je décide d'enlever la toile de ma piscine pour pouvoir constater ce qui se déposait durant l'hiver, car ce qui tombe dans ma piscine tombe partout sur Malartic. Quand la neige fond, toute la poussière est au fond et on peut prendre des échantillons. Au printemps 2014 je vois qu'il y a énormément de poussière dans le fond et j'appelle la mine pour qu'ils viennent constater les résidus de contaminants. Ils me disent que c'est normal mais qu'ils ne veulent pas de chicane alors ils vont la faire nettoyer. La compagnie Piscine CM, engagée par la mine, vient passer un robot et prendre des échantillons pour eux. La mine revient constater la poussière d'un gris boueux sur le robot. Alors je dis ça pas de bon sens, le monde respire tout ça. En réponse j'entends qu'ils sont dans les normes. Insulté de la réponse je communique avec le ministère de l'environnement pour des prélèvements et ils acceptent de venir et ils sont deux à prendre tous les échantillons nécessaires. Ils divisent en trois, mine, laboratoire et environnement et nous sommes en juin 2014. Nous recevons les résultats en septembre 2014 qui sont positifs « le monsieur du laboratoire dit que ce n'est pas de la poussière de rue, il qualifie l'échantillon de minerais pur avec métaux lourds et demande au ministère de continuer son enquête concernant l'article 20 de la loi. Le ministère est dans l'obligation d'émettre un avis de non-conformité, ce qui veut dire que la mine a 3 mois pour corriger la situation ; qui est le contaminant qui est dans ma piscine et n'oublions pas qui se dépose partout ailleurs dans la ville.

Il y a un délai de 9 mois d'attente car l'hiver arrive et le ministère s'était engagé à revenir au printemps suivant pour évaluer si les mesures de la mine ont corrigé la situation. Quand je communique avec le ministère en juin 2015 pour revenir prendre l'échantillon pour pouvoir comparer les données de l'an passé, le ministère me dit de contacter la minière, ce que j'ai trouvé absurde mais j'ai appelé tout de même et on m'informe qu'une personne va me contacter et venir me rencontrer le lendemain. Le lendemain deux filles se présentent à mon commerce et je leur dis qu'on va aller voir chez moi de quoi on parle, alors que d'autre en ville disent que c'est moi qui ne lave pas ma piscine. Elles me répondent fermement que ce n'est pas nécessaire d'y aller car la minière admet travailler dans la roche et générer de la poussière. Une m'a dit directement tu l'as eu ton rapport l'an passé, on en fera pas faire un deuxième. Je lui ai demandé s'ils pouvaient me l'écrire qu'ils avouaient générer de la poussière et elle ne m'a pas répondu. Elles m'ont dit qu'ils arrivaient avec leur co-construction en mode atténuation, compensation, acquisition en dernier recours pour le mois d'octobre 2015.

Juillet-août 2015, nouveau contaminant dans l'écumoire de ma piscine, cela ressemble à du goudron noir résineux et d'autres voisins avaient les mêmes débris. Ce n'est pas clair et je communique avec l'environnement, je leur mentionne que c'est beau, que la mine admet qu'elle contamine pour les résidus du passé, mais pour le nouveau je veux qu'ils viennent analyser ce nouveau contaminant qui est dans mon écumoire. Le ministère se présente sur place pour arriver à une brève conclusion, sans avoir fait d'analyse scientifique seulement par observation et me dit que c'est quand je crème les enfants... Je lui ai répondu franchement là là je suis père de famille, ma responsabilité est de savoir c'est quoi cette merde, et mes enfants se baignent là-dedans, j'ai besoin de savoir. Le ministère m'a rappelé 10 jours plus tard pour me dire qu'il n'y aura pas de deuxième vérification comme je lui avais demandé. Je lui ai fait part de mon mécontentement et je raccroche par la suite. Je me suis tournée vers le comité de suivi pour voir enfin ce qu'il pouvait faire pour m'aider car ils disent être là pour nous aider nous les citoyens. Je lui explique mon

problème et elle me demande ce que j'attends d'elle. Je lui demande de venir prendre un échantillon et le faire analyser une fois pour toute. Je l'invite à venir chez moi prendre l'échantillon mais elle n'était pas équipée pour le prendre. Elle me dit vouloir en discuter avec les autres membres du comité et revenir avec ça. Deux semaines plus tard deux enquêteurs viennent m'arrêter sous chefs d'intimidation pour deux membres de la mine qui étaient venus auparavant à mon commerce au mois de juin pour me dire qu'ils généraient de la poussière et une personne du comité de suivi. Par adon au mois de septembre tout d'un coup ses personnes se sont sentis menacer mais on ne c'était pas revu depuis juin très belle coïncidence d'intimidation. En provoquant ce grand remous là, ils m'ont bâillonné pour ne plus être en mesure de communiquer avec la mine et ils m'ont même retirée les contrats de leurs camions à mon commerce.

Si je vous mentionne ça c'est dans le but de vous démontrer que quand tu déranges on te tasse ; moi j'appelle ça de l'intimidation pur et simple. Quand le procureur a vu les déclarations, il a dit qu'il n'y avait rien pour croire à leur histoire et a rejeté la plainte.

Mais la vraie question, on est en 2016 et la mine affirme encore mettre mes résultats en doute, le directeur général dit que c'est impossible la quantité de minerai dans ma piscine, il dit qu'il y en a autant dans leur bac à résidus sur leur site. Si la minière est vraiment transparente, pourquoi met-elle en doute les résultats du laboratoire et pourquoi n'ont-ils pas fait de suivi avec mon dossier. Ça aurait été si simple. Il me disait être un cas isolé alors que mes voisins vivent la même chose et c'est facile d'aller les voir.

On est déjà trop impactée et cela se rapproche encore plus à l'est, la Barnatt, avec plus de nuisances et cette fois-ci ils les nomment très bien. Au niveau des poussières quand la minière dit qu'il y a peu de dépassement, aucun danger alors que les PM10 ne sont pas mesuré.

*La poussière de ma piscine est la même qu'en 2014, alors si les normes sont respectées, nous avons un sérieux problème de norme, pas de normes pour la proximité.*

*Avec la ville, le conseil municipal qu'en est-il ?*

Le conseil municipal en sachant qu'il y avait de citoyens en détresse avec des problèmes importants liés à l'opération minière a choisi d'ignorer la situation. Ils sont de pair avec le projet minier et lance haut et fort que l'économie à Malartic va bien, ça roule bien en région, c'est un bon moteur économique, tout pour les autres mais pas pour les citoyens impactés. C'est bien beau la ville minière mais pas aux dépens des impactés ! Et quand on dit, diviser pour mieux régner, cela en fait partie. Quand le citoyen a même pas le soutien de la ville et que la minière est en mode séduction comme les commandites, les pots de vin, on va t'amener de l'ouvrage, parle de nous, toujours acheter, séduire pour bâillonner. Je te nourris, parles pas sinon tu ne feras pas long avec nous et si tu es pas avec eux tu es avec les « chialeux » qui sont les citoyens impactés.

Je n'ai rien contre la mine, mais pas au dépend de ma vie privée, pas au dépend de la santé de mes enfants. Si des personnes acceptent ce genre de milieu là je les respecte mais j'aimerais qu'ils nous respectent dans nos décisions personnelles. Ce n'est pas juste une question d'argent mais une question de trouble de voisinage avec nuisances.

*Ma famille.*

J'ai 4 enfants, une de 10 ans, un de 8 ans et 2 jumelles de 3 ans. Quand on parle de stress, mes petites ont une peur épouvantable lors de dynamitages. Si nous faisons une plainte à cet effet, ils nous répondent qu'il respecte les normes. **Le temps passe et rien ne se règle. Est-ce normal de faire vivre cela à ces petites.** Dans notre maison, ça tremble énormément et avec les sautages excessifs, cela fait peur à toute la famille et provoque des fissures sur les murs et la fondation. Nous sommes actuellement à 600 pieds de la fosse et à l'est nous nous rapprochons à 500 pieds. Le ressenti humain pour les sautages est à 2-3 et ils sont parfois à 12.7, c'est inacceptable.

Quand on dit « Malartic est une ville minière », les mines sous terre il y a fort longtemps exploitaient 10,000 à 18,000 tonnes par 24 heures mais actuellement c'est 120,000 tonnes par jour et ils veulent hausser à 220,000 tonnes par jour, rien à voir avec l'ancien temps.

Notre maison n'est pas construite pour ce genre de pression. Si nous avons des problèmes avec notre maison et si près d'une mine à ciel ouvert comment peut-on la vendre ? Alors nous sommes pris en otages.

*Pensez-vous que l'on peut avoir une vie de famille adéquate dans un secteur aussi impacté par les bruits, les poussières et les vibrations avec des normes de plus rehaussées par la minière, sans respect envers le citoyen ?*

En conclusion, nous avons assez endurer et il est temps que la minière assume ses responsabilités de très mauvais voisin. La situation n'est plus vivable à Malartic surtout quand nous sommes conscients des problèmes et dangers majeurs. C'est bien beau l'économie mais pas au détriment des gens vulnérables et tous le sont dans la zone impactée.

Vous remerciant.

Pour me rejoindre : Dave Lemire [REDACTED]

[REDACTED]

